

Communiqué de presse

Paris, le 18 mars 2021

Prochaine AGM le 21 avril 2021 - Point sur la stratégie et projets d'acquisition

Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées au Coronavirus (Covid-19), en conformité avec les dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19 et du décret n°2021-255 du 9 mars 2021 prorogeant la durée d'application de l'ordonnance n° 2020-321, le Conseil d'administration a décidé que l'Assemblée Générale Mixte du 21 avril 2021 se tiendrait à huis clos, hors la présence physique des actionnaires.

L'avis de convocation et le texte des résolutions ont été publiés au BALO en date du 17 mars 2021.

Les comptes et les différents rapports seront en ligne au plus tard le 31 mars 2021 sur le site internet de la société à l'adresse <https://www.entrepaticuliers.com/investisseurs>

Les actionnaires souhaitant voter à distance ou être représentés en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée (ou le cas échéant à toute personne de leur choix), pourront :

- pour les actionnaires nominatifs : renvoyer le formulaire unique de vote à distance ou par procuration, qui lui sera adressé avec la convocation à l'adresse suivante : Caceis Corporate Trust – Direction des Opérations - Assemblées Générales – 14 rue Rouget de Lisle – 92130 Issy-Les- Moulinaux,
- pour les actionnaires au porteur : demander le formulaire unique de vote à distance ou par procuration à l'intermédiaire auprès duquel leurs titres sont inscrits ou par lettre adressée auprès de Caceis Corporate Trust – Direction des Opérations - Assemblées Générales – 14 rue Rouget de Lisle – 92130 Issy-Les-Moulinaux.

Cette demande de formulaire devra pour être honorée, être parvenue à Caceis Corporate Trust au plus tard six (6) jours avant la date de réunion de l'Assemblée Générale, soit le 15 avril 2021.

Les demandes d'inscription à l'ordre du jour de points ou de projets de résolutions par les actionnaires remplissant les conditions prévues aux articles L.225- 105, R.225-71 et R.225-73 du Code de Commerce doivent, conformément aux dispositions légales, être réceptionnées au siège social de la Société ENTREPARTICULIERS.COM, 20 Rue Cambon 75001 PARIS, par lettre recommandée avec accusé de réception, vingt-cinq (25) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.

Toute demande devra être accompagnée d'une attestation d'inscription en compte qui justifie de la possession ou de la représentation par les auteurs de la demande de la fraction du capital exigée par l'article R.225-71 du Code de commerce susvisé.

En outre, l'examen par l'Assemblée des points ou des projets de résolutions déposés par les actionnaires est subordonné à la transmission, par les auteurs, d'une nouvelle attestation justifiant de l'enregistrement comptable des titres dans les mêmes conditions au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris (soit au 19 avril 2021, zéro heure, heure de Paris).

D'autre part, dans le prolongement du communiqué de presse du 3 mars 2021, la société rappelle qu'elle envisage de saisir des opportunités de croissance externe en privilégiant des sociétés européennes dans le secteur du digital, des médias et de l'immobilier, sous forme de participations majoritaires ou minoritaires, non sur-valorisées, et dont la vocation est d'innover et disrupter leur marché.

Elle précise qu'à ce stade, aucune cible n'a encore été formellement identifiée et informera le marché de l'état d'avancement de ce projet.

Les éventuelles acquisitions seraient financées par recours à des émissions de valeurs mobilières ou d'échanges de titres.

A propos d'Entrepaticuliers.com

Créé en 2000 par Stéphane Romanyszyn, Entrepaticuliers.com est un éditeur de sites et services internet destinés à faciliter la transaction de biens et de services, notamment en matière d'immobilier.

Entrepaticuliers.com est coté sur Alternext de NYSE EURONEXT depuis février 2007 (code ISIN : FR0010424697, Mnémo : ALENT, classification ICB : 5555 Media Agencies).

Contacts / Relations investisseurs

Stéphane ROMANYSZYN
Président Directeur Général

investisseurs@entrepaticuliers.com

01 47 15 50 50